

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire..	Trois Mois	Six Mois	Un An
Autres départements	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Etranger (Union postale)	6	12	22
Etranger (Union postale)	9.50	19	36

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit
LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON
TÉLÉPHONE

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :
A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7
A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

Dimanche prochain 3 Mars

LE NOUVEAU LYON

commencera, en feuilleton, la publication de

Fromont jeune et Risler aîné

que l'on considère, à juste titre, comme le chef-d'œuvre de ce maître incomparable à la nom

ALPHONSE DAUDET

Nulle part plus que dans

Fromont jeune et Risler aîné

le conteur étincelant de *Tartarin de Tarascon* et des *Contes de mon Moulin* n'a déployé les séductions de son style prestigieux. Nulle part le puissant romancier du *Nabab*, de *Nana Roumestan* et des *Rois en exil* n'a fait œuvre plus forte.

L'intérêt ne languit pas un seul instant. Les scènes, tour à tour dramatiques, attendrissantes, gracieuses, passionnées, sont toutes finement observées et rendues avec une exactitude qui tient du prodige. Les caractères, fortement dessinés s'élèvent avec un relief extraordinaire.

Négociants de la vieille et de la jeune école, contre-maîtres, ouvriers, garçons de caisse : tous les types du monde commercial et industriel sont pris sur le vif.

La perversité d'une coquette accumule les ruines et détermine la catastrophe finale. Les personnages de second plan, parmi lesquels il faut citer le grotesque cabotin Delobelle et son intéressante famille, ne sont pas moins bien étudiés. Tout le monde voudra lire

Fromont jeune et Risler aîné

ALPHONSE DAUDET

que commencera, dans son numéro du 3 mars

LE NOUVEAU LYON

BULLETIN DU JOUR

La Chambre a achevé de voter le budget des travaux publics et a entamé la discussion du budget des colonies.

Suite des révélations sur le boulangisme. Le baron Hirsch y est allé de quatre millions. Le général Boulanger s'était engagé à rétablir la monarchie (ah ! le bon billet !). Ce n'est pas fini.

Le gouvernement prépare un nouveau projet de loi contre l'espionnage.

Merry, ex-maire de Gien, a été condamné à quatre mois de prison.

M. de Staal, ambassadeur de Russie à Londres, est nommé ministre des affaires étrangères de Russie, en remplacement de M. de Giers.

La presse russe engage la France à participer aux fêtes de Kiel.

Lire à la 3^{ème} page nos dépêches de la dernière heure.

Le Concours Général

La semaine dernière se tenait à Paris le concours général agricole, qui a lieu annuellement depuis plus d'un demi-siècle, sans que son succès ait cessé de s'accroître. A l'origine, il n'était qu'une simple exposition d'animaux de boucherie destinée à encourager le perfectionnement des races et de la bonne conformation. Mais il ne demeurait qu'une idée très incomplète des ressources dont pouvait disposer l'alimentation publique.

On sentait cependant que la production du bétail amélioré était intimement liée au perfectionnement des méthodes culturales.

En 1867, une exposition des instruments les plus propres à contribuer à ce résultat fut annexée au concours d'animaux gras.

On voyait la nécessité de mettre les propriétaires terriens à même de compléter les lacunes de leur outillage : ce fut le point de départ de nombreuses innovations agricoles.

Peu à peu, à ce concours, transporté successivement du marché séculaire de Poissy, à la Villette, puis au palais de l'Industrie, s'ajoutèrent d'autres expositions spéciales : ce furent d'abord les produits de la basse-cour et de la laiterie qu'on fit figurer en face des autres productions animales ; puis les produits agricoles et horticoles de toute espèce furent mis en parallèle avec le bétail, à côté des machines perfectionnées qui servent à les obtenir.

Plus tard, on admit aussi les animaux reproducteurs qui, mieux que les bêtes de boucherie, spécialement préparées à grands frais pour le concours, montrent les progrès accomplis dans l'amélioration des races et assurent leur avenir.

Enfin, parmi les innovations de date récente, on peut citer l'admission des vaches laitières, les expositions collectives de produits de la laiterie, et surtout celle des vins, cidres et poirés. C'est véritablement depuis l'institution de ce dernier concours qui ne remonte qu'à trois ans, que l'on peut appeler le concours général de Paris, suivant le mot d'un de nos représentants au Parlement, l'inventaire annuel des richesses agricoles de la France.

L'exposition des machines prend d'année en année plus d'importance, bien qu'aucune récompense ne soit décernée aux constructeurs et qu'ils ne soient soumis à l'examen d'aucun jury.

C'est seulement du milieu de ce siècle que date le développement de notre outillage agricole. Mathieu de Dombasle avait donné l'impulsion ; mais c'est avec une extrême lenteur que se répandirent les premiers instruments perfectionnés dont plusieurs types, en usage encore dans les campagnes les plus reculées, sont dus à son invention.

Il fallut le rapide progrès de nos industries métallurgiques, des procédés et des machines-outils employés dans les constructions mécaniques pour permettre leur développement.

Longtemps l'agriculture continentale dut rester tributaire de l'Amérique et de l'Angleterre pour les machines dont le travail était d'autant plus indispensable que la main d'œuvre devenait plus onéreuse, et la culture plus intensive. Actuellement, nos ateliers français peuvent répondre à la demande de la consommation indigène, mais ils fabriquent pour l'exportation.

Ainsi que l'a remarquablement fait observer M. Maximilien Ringelmann, le savant directeur de la station d'essai des machines, la question du choix des matériaux, de leur mode d'emploi, de l'établissement des différents types préoccupe très sérieusement nos constructeurs qui cherchent de plus en plus à spécialiser leur fabrication : or, cette spécialisation assure nécessairement une vente plus élevée et une rapide progression d'un matériel naturellement mieux construit et livré à meilleur marché.

Actuellement, la machinerie agricole égale en perfection et dépasse en variété la machinerie industrielle, et l'on peut affirmer que, à l'inverse de ce qui se passe dans les manufactures, la complexité du matériel de nos exploitations rurales ira toujours en croissant à cause de l'extrême variété des travaux auxquels il faut qu'il se plie.

Les conditions diverses du sol, de culture, de milieux économiques, de climats, font qu'un même groupe de machines, en se perfectionnant, se divise en un nombre de types de plus en plus considérable. Les instruments d'un usage plus général et dont l'emploi s'impose partout se sont améliorés les premiers ; mais pour les travaux demandant une adaptation particulière, chaque année voit surgir des machines d'une originalité spéciale. On en comptait environ sept mille à la dernière exposition et l'impressionnisme des constructeurs n'a d'autre cause que la tendance du concours général à devenir un vaste marché pour les instruments, où les affaires servent utilement de base, pour prévoir l'avenir à donner à la fabrication.

C'est la même idée qui fait que, depuis quelques années, tandis que le nombre des animaux gras va en diminuant graduellement, le concours de reproducteurs va sans cesse en prenant de l'importance. En vertu des saines méthodes qui se vulgarisent peu à peu, on ne cherche plus à produire des animaux exceptionnels, véritables phénomènes qui ne rapportent qu'en raison des récompenses qui leur sont attribuées, mais des animaux précoces, bien en viande, qui trouvent facilement preneurs, et coûtent moins cher à amener en état. C'est par l'amélioration de nos divers

ses variétés de boucherie que l'on atteindra plus sûrement ce but et cela explique l'affluence des animaux reproducteurs, tellement considérable qu'on a dû cette année, au dernier moment, limiter leur nombre, faute de place. Ce concours devient le véritable rendez-vous des éleveurs, qui peuvent comparer, dans les différentes espèces animales, les meilleures races et acheter les éléments indispensables pour remonter leurs étables, leurs troupeaux ou leurs basses-cours.

L'exposition des produits de l'agriculture, volailles mortes, beurres et fromages, légumes, fleurs, céréales, fourrages, miels et dérivés, conserve aussi toute son importance, cependant on ne saurait se dissimuler que les échantillons mis sous les yeux du public, très soigneusement entre les produits d'une récolte entière, n'ont d'intérêt qu'autant qu'ils nous montrent le maximum auquel on a pu arriver par la culture.

L'exposition des boissons a plus d'utilité ; elle permet aux Parisiens et à tous les consommateurs en général de déguster les produits naturels dont ils étaient déshabitués, et de s'approprier directement auprès des producteurs, sans passer par de coûteux intermédiaires.

Pourquoi faut-il que le froid ait cette année fortement contrarié cette dernière partie du concours ?

Depuis longtemps, beaucoup de personnes — et nous sommes du nombre — demandent qu'on remette le concours à une époque plus favorable et qu'on lui donne plus d'espace. En présence des inconvénients qui se sont enfin révélés à tous, l'idée a fait de nouveaux partisans, et nous espérons vivement qu'on nous donnera satisfaction l'année prochaine, pour le plus grand bien de notre agriculture nationale.

Charles Lemarié,
de l'Institut national agronomique.

Lettre Parisienne

Paris, 27 février.
Grèves et coalitions des employés de l'Etat et des chemins de fer. — Le bimétallisme. — Petites embarras. — Nos artistes doivent-ils aller à Berlin ?

Le gouvernement a arrêté les bases du projet de loi qui doit régler la situation des ouvriers de l'Etat et des établissements d'intérêt général. Il était urgent d'aviser. Des travaux indispensables à la sécurité du pays ne peuvent être laissés sous le coup de grèves, de coalitions ou d'autres incidents analogues. Il est d'autre part, inadmissible que des minorités puissent mettre en péril l'existence même de la nation. Conçoit-on que les travaux des arsenaux ou la marche des trains puissent être arrêtés par une grève ? Et quelles conséquences ne manqueraient pas d'entraîner une telle cessation ? C'est à faire frémir.

La vérité est que les employés et ouvriers au service de l'Etat ne sauraient être assimilés à ceux qui travaillent pour des individus ou des sociétés. Attachés à des services d'ordre public, ils peuvent, à ce point de vue, être considérés comme des soldats. Il a même été question d'organiser militairement quelques-uns de ces services : exemple, les bataillons de chemins de fer.

Si l'on ne peut songer à militariser tous les arsenaux et toutes les usines dépendant de l'Etat, il convient au moins de déterminer d'une façon exacte et rigoureuse les conditions auxquelles doivent se soumettre les ouvriers qui y travaillent. L'Etat leur garantit une situation spéciale ; il est juste qu'en revanche ils soient astreints à des devoirs disciplinaires. Chacun est libre de ne pas servir l'Etat ; mais s'il le sert, il doit en accepter les conditions.

Telle est l'économie du nouveau projet de loi. Je ne doute pas qu'il soit voté par la Chambre, en dépit des crailleries socialistes et de l'obstruction que les représentants de ce parti ne manqueraient pas d'organiser. La sécurité du pays l'exige.

La question du bimétallisme est de plus en plus à l'ordre du jour. On l'agit à Berlin, on la discute à Londres. Je crois que la France ne se refusera pas à la discuter dans une conférence internationale si la proposition en est faite.

Il ne faut pas perdre de vue que la Banque a dans ses caves un milliard et demi en pièces d'argent. Si on pouvait sauver cette somme, ce serait très bien. Je regrette de devoir ajouter que tout le mouvement qu'on se donnera dans ce but ne peut avoir pour effet de galvaniser un cadavre. Ce n'est pas avec des conventions ou des décrets que l'on parviendra à relever la valeur du métal argent, lequel subit, comme toutes les marchandises, les lois de l'offre et de la demande.

La production de l'argent ayant augmenté dans des proportions considérables, son prix a dû nécessairement diminuer d'autant. Toute valeur conventionnelle attribuée aux pièces de cent sous ne servirait qu'à faire des assi-

gnats métalliques, des billets de banque sans réserves.

Les agrariens nous la baillent belle en attribuant à la démonétisation de l'argent la diminution du prix des produits agricoles. C'est du strabisme économique. Le prix des denrées a diminué comme tout le reste à cause de la surproduction et cette dépréciation forcée a sa répercussion sur la valeur de la terre, qui diminue comme celle de tous les capitaux. La qualité de la monnaie n'a rien à voir, non plus que sa couleur. En relevant artificiellement le prix de l'argent, on ne ferait que retarder et rendre plus aigüe la crise inévitable.

Il faut en prendre son parti. Nous avons en perspective une grave crise économique. Nulle conférence ne saurait la conjurer. Toutefois, nous ferons très bien de nous associer à tous les efforts qui seront tentés dans ce but.

Nos relations avec l'Allemagne entrent dans une phase très embarrassante. L'empereur Guillaume, avec une habileté qu'on aurait mauvaise grâce à contester, nous accable de politesses. Faut-il les accepter ? Faut-il les refuser ?

Il semble bien que le Gouvernement ne puisse pas se dispenser d'envoyer une escadre aux fêtes de Kiel. Mais une autre question se pose. Les artistes français sont divisés sur la question de savoir s'ils doivent ou non prendre part à l'exposition de Berlin. Dans la presse, les uns sont pour la participation, les autres contre.

En somme, la situation est très délicate. Il est certain que l'Allemagne évitera tout ce qui serait de nature à choquer le sentiment français, mais elle ne pourra pas moins faire que de bombarder les boutonnières de nos exposants avec des aigles rouges et des croix de Hohenzollern qu'il ne leur sera pas possible de refuser. Le cas serait très curieux s'il n'était surtout très embarrassant.

UN PARISIEN.

Service téléphonique

DEUX PROJETS DE LOI

Paris, 28 février.

L'espionnage

Le garde des sceaux a arrêté le texte d'un nouveau projet de loi sur l'espionnage. Ce projet diffère complètement du projet déposé par le précédent cabinet. Il renferme trois articles et il est actuellement soumis à l'examen des ministres de la guerre et de la marine.

M. Triariou attend l'avis de ses deux collègues pour confier ce projet avec la commission de la Chambre.

Les ouvriers de l'Etat

M. Triariou va présenter à la signature du président de la République, le projet sur les conditions, visant les grèves des ouvriers de l'Etat, qu'il a soumis hier à l'approbation du conseil des ministres. Ce projet ne contient qu'un article.

Il ne peut que la cessation concertée du travail, de la part des individus visés par l'article 5 de la loi militaire et qui, appartenant à un des services intéressant la défense nationale, ne sont pas tenus de rejoindre leur corps en temps de guerre.

Quant à la provocation à la cessation de travail concertée, elle n'est pas visée par le projet, qui s'en réfère sur ce point aux lois et décrets en vigueur.

La pénalité prévue par le projet est un emprisonnement de 6 jours à 2 ans et une amende.

Autour du Parlement

LE SERVICE MILITAIRE DES DÉPUTÉS

M. Delpech, sénateur, a déposé un amendement à la proposition de M. Fabre, réglant les obligations militaires des membres du Parlement, déjà adoptée en première délibération.

Cet amendement porte que les députés et sénateurs, au lieu de ne jouir de l'immunité que pendant la durée des sessions, ne seront liés par aucune obligation militaire pendant toute la durée de leur mandat.

LES SOCIALISTES ET L'ARMÉE

On annonce que M. Jaurès prononcera, dans la discussion du budget de la guerre, un grand discours dans lequel il examinera la question des devoirs militaires au point de vue socialiste.

LE RÉGIME DES SUCRES

La commission des douanes s'est réunie cet après-midi. M. Georges Graux a demandé que la commission examine les mesures à prendre pour contrebalancer l'effet de l'augmentation de la prime de sortie sur les sucres allemands, si cette augmentation était votée en Allemagne.

SÉNAT

Paris, 28 février.

La séance est ouverte à 3 h. 16, sous la présidence de M. Chaletet-Lacour. L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la réforme du régime des prestations.

M. Buffet demande que la proposition, vu son importance, soit renvoyée à l'examen de la commission des finances.

Cette motion est repoussée. M. Girault (Cher) déclare que l'application de la nouvelle loi sera très difficile.

M. Buffet combat la proposition qu'il déclare contraire à tous les principes de notre système financier.

M. Labiche, rapporteur, défend le projet qui est un pas dans l'œuvre de la décentralisation. C'est une réforme modeste mais très juste. (Très bien.)

Les quatre premiers articles sont adoptés. L'article 5 est également adopté avec une modification demandée par M. de Verlain et portant que le droit de contrôle sera attribué au Conseil général et non à la commission départementale.

Les derniers articles sont adoptés et le Sénat décide de passer à une deuxième délibération.

Une proposition rendant applicable aux étrangers, en matière commerciale l'article 166 du code de procédure civile relatif au cautionnement *judicatum solvi* et un projet élevant à 19 le nombre des conseillers d'Etat en service extraordinaire sont adoptés.

La séance est levée à 5 h. 35 et renvoyée à demain.

CHAMBRE

Paris, 28 février.

SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de M. Brisson.

Budget des Travaux Publics

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des Travaux Publics.

M. Raiberti, sur le chapitre 61, propose de rétablir les crédits, réduits par la commission du budget, pour l'amélioration des rivières, canaux et ports de mer.

L'amendement qui comporte une augmentation de 2 millions est repoussé par 320 voix contre 162.

Les chapitres 61 à 80 et dernier sont adoptés.

M. Gavini appelle l'attention du ministre sur la question de l'achèvement des chemins de fer situés dans la Corse.

M. Dupuy-Dutemps promet d'étudier la question.

LES GARANTIES D'INTÉRÊT

La Chambre aborde les chapitres relatifs aux garanties d'intérêt, qui étaient réservés.

M. Perrier appelle l'attention du gouvernement sur l'exploitation du chemin de fer du Rhône au Mont-Cenis. Cette exploitation est onéreuse pour l'Etat et défectueuse pour les voyageurs.

L'orateur demande que ce chemin de fer soit incorporé à la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée ou racheté par l'Etat.

M. Dupuy-Dutemps dit que les négociations ont été reprises en vue d'une incorporation. Le gouvernement montrera toute l'énergie possible. (Très bien, très bien.)

M. Perrier remercie le ministre. La suite de la discussion est renvoyée à 2 heures.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 2 h. 20 sous la présidence de M. Brisson.

Le Budget des Conventions

La Chambre reprend la discussion du Budget des Travaux Publics (chapitres relatifs à la garantie d'intérêt).

M. Descaux critique l'administration des chemins de fer qui fait des dépenses de luxe exagérées. Il estime qu'avec un contrôle plus rigoureux la garantie d'intérêt pourrait être réduite de moitié. (Très bien.)

L'orateur prie le rachat des lignes algériennes et termine en approuvant les conclusions du rapporteur.

M. Cornudet, rapporteur, répond que le rachat des lignes algériennes ne peut se faire qu'aux conditions prévues par le cahier des charges et lorsque le ministre jugera le moment venu de l'accepter.

Toutes les questions litigieuses seront alors portées devant la juridiction compétente.

L'orateur constate que la charge créée par les Conventions de 1883, s'élève cette année pour le Trésor public à 252 millions. (Exclamations.)

Il est temps de mettre un terme à l'accroissement de la garantie d'intérêt. (Applaudissements.)

Le déficit dans les recettes des Compagnies est moins élevé cette année qu'en 1893, mais le Trésor devra payer cette année une partie des soldes des exercices antérieurs. Le solde à payer de ce chef s'élève à 68 millions. Des économies s'imposent. (Applaudissements.)

M. Thierry-Caze appelle l'attention du ministre sur une question locale intéressant le Gers.

M. Montaut se plaint que le crédit pour l'achèvement de la ligne d'Espenay à Longueville ait été réduit.

M. Bouchard présente quelques observations au sujet des lignes du département des Vosges.

M. Dupuy-Dutemps accepte les conclusions du rapport de M. Cornudet, mais en faisant quelques réserves. Il ne peut admettre par exemple que l'Etat supporte les conséquences des fautes lourdes des Compagnies. (Applaudissements.)

M. Brisson met aux voix trois projets de résolution conformes au rapport et aux déclarations de M. Cornudet.

Ces motions émanant de MM. Montaut Perrier et Descaux. Le gouvernement les accepte et la Chambre les vote à mains levées.

Les articles 62 à 65, concernant les garanties d'intérêt et les annuités sont adoptés sans opposition.

Les chapitres réservés du budget des travaux sont ensuite adoptés.

M. des Rotours sur le chapitre 55 (Garantie d'intérêt aux railways tunisiens) demande une réduction de cent mille francs en vue de manifester la volonté de la Chambre contre l'exagération des garanties d'intérêt.

M. Dupuy-Dutemps repousse l'amendement qu'il déclare inutile après les résolutions qui viennent d'être votées. L'amendement est adopté par 311 voix contre 163. (Applaudissements sur divers bancs.)

L'article 55 est adopté.

LES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des chemins de fer de l'Etat.

M. Lemire demande que les employés et leurs familles jouissent de 3/4 de place.

M. Dupuy-Dutemps promet de saisir le Conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat de cette question.

Les divers chapitres sont adoptés sans modifications.

Budget des Colonies

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des colonies.

DISCOURS DE M. DELONGUE
M. Delongue demande des éclaircissements sur la situation de nos établissements de l'Afrique occidentale, principalement sur la mission Montell, sur son but et sur ses conséquences.

L'orateur demande aussi où en est la question du Congo et ce que le gouvernement compte faire pour empêcher les Anglais de s'emparer des territoires du Nil supérieur, d'où ils pourraient lancer sur nos possessions des bandes fanatisées. (Mouvements divers.)

Il faut montrer à l'Angleterre que si elle nous a nui en ne tenant pas ses engagements, nous pouvons la retrouver ailleurs. (Très bien.)

Nous devons nous opposer aux Italiens en Ethiopie, aux Anglais dans le Mozambique et en Arabie où il faudrait occuper le port de Chéik-Said. (Très bien sur divers bancs.)

L'orateur passe en revue toutes nos possessions d'outre-mer, laissant toutefois de côté la question de l'Indo-Chine, qu'il réserve pour une plus ample discussion.

Il réclame le maintien de nos droits sur tous les points, du globe et la mise en valeur de toutes nos possessions. (Applaudissements sur divers bancs.)

DISCOURS DE M. COUCHARD

M. Couchard critique l'administration coloniale à laquelle il reproche de pratiquer des vicieux.

N'a-t-elle pas créé deux inspecteurs de travaux dont les traitements sont pris sur le chapitre des services pénitentiaires ? N'a-t-elle pas prélevé sur le chapitre des missions et études, diverses sommes qui ont été remises à des journalistes habitant Paris pour faire des travaux qu'un employé de bureau aurait pu faire tout aussi bien. (Mouvements divers.)

La colonie du Sénégal attend toujours le remboursement de certaines avances faites à l'Etat. (Exclamations.)

M. Couchard rappelle que la Chambre avait voté 1.800.000 francs pour envoyer une mission sur le Haut-Oubangui. Or la mission Montell est allée non au Congo mais sur la Côte-d'Ivoire. Pourquoi ces 1.800.000 francs ont-ils été détournés de leur destination.

M. Delassé. — Ils ont été employés entièrement au Congo.

M. Couchard. — La mission Montell est devenue une véritable expédition militaire sans autorisation de la Chambre. C'est la continuation de la politique suivie au Soudan et commandée par le Parlement.

M. Couchard donne lecture d'un ordre du jour du commandant Ebéné, commandant à Tombouctou, ordre du jour rédigé conformément à la circulaire ministérielle du 11 août 1894, et interdisant aux troupes de prendre la défense des caravanes ou même des explorateurs passant en dehors de la zone directe de protection. (Mouvement.)

M. Delassé. — Figurez cet ordre du jour. Ce sont des extravagances !

M. Couchard critique ensuite un décret de M. Delassé, accordant une concession de 300.000 hectares sur le Rio Pungo Casamau à une société d'exportation.

Les Chambres de commerce de Bordeaux et de Marseille ont vainement réclamé en faveur des négociants établis sur cette concession.

Le décret interdit aux indigènes de vendre ou de céder à ces négociants aucune parcelle de leurs propriétés. Ils ne peuvent vendre qu'à la Compagnie concessionnaire.

M. Couchard cite encore un décret de M. Delassé, attribuant à une société étrangère le monopole des achats auprès des indigènes et cela au détriment de la société française concurrente.

M. Delassé. — Je me suis toujours préoccupé des intérêts des indigènes.

M. Couchard. — Il ne s'agit pas des indigènes ; il s'agit de nos négociants, dont il faudrait favoriser les entreprises en ouvrant des voies de communication et en remplaçant au système des concessions. (Applaudissements sur divers bancs.)

A la suite de la discussion est renvoyée à demain.

L'INTERPELLATION GOUJAT

Commission d'enquête parlementaire. Nous avons écarté les traditions...

Malgré son attitude conciliante, le ministre s'est encore fait battre à plusieurs reprises...

Le successeur de M. de Giers. St-Petersbourg, 28 février.

Comme nous le faisons prévoir, M. de Staal, ambassadeur de Russie à Londres...

La presse anglaise se montre étonnée de la décision de M. de Staal...

Le Journal des Débats dit ce matin : D'ailleurs, si nous recevons des invitations...

Le Nouveau Temps déclare qu'aucun bruit ne s'élevait en Russie contre la participation de la France...

LES FÊTES DE KIEL. Paris, 28 février. Le Conseil des ministres, dans sa réunion de samedi prochain...

LA CAMPAGNE DE GUERRE. Le bénéfice de la campagne de guerre pour l'expédition de Madagascar...

L'ARGENT DU BOULANGISME. Paris, 28 février. On sait qu'indépendamment des trois millions de la duchesse d'Uzès...

A L'ÉTRANGER. MINEURS DÉLIVRÉS. Londres, 28 février.

LUBIES ITALIENNES. Rome, 28 février.

L'INSURRECTION DE CUBA. New-York, 28 février.

LES DOUANES AMÉRICAINES. New-York, 28 février.

M. Charles Laurent raconte qu'au moment de l'élection du Nord...

LES SCANDALES ITALIENS. Rome, 28 février.

JUSTE RÉPARATION. Rio-de-Janeiro, 28 février.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE. Li Hung-Tchang.

INFORMATIONS. Paris, 28 février.

Messieurs d'un Missionnaire. D'après un télégramme du Tonkin...

M. Félix Faure au Havre. Le voyage de M. Félix Faure est définitivement fixé au 15 avril.

LES SONS DU TRÉSOR. L'intérêt des bons du Trésor, à partir d'aujourd'hui...

L'explorateur Fourreau. M. Fourreau, le courageux explorateur du Sahara...

L'ex-maire de Gien. La neuvième chambre du tribunal correctionnel de la Seine...

Nouvelles Militaires. LES SOLDATS EN MINISTRE DE GUERRE. Une instruction du ministre de la guerre...

SINGULIER ATTENTAT. Paris, 28 février. Est-ce que les amoureux évincés vont remplacer le vitriol par les explosifs?

MYSTÉRIEUSE AFFAIRE. Tarbes, 28 février. Le bureau de poste de Tarbes recevait hier soir...

américaine qui prétend avoir des droits sur la perception des revenus des douanes.

LA REINE D'ESPAGNE. Madrid, 28 février.

LES SCANDALES ITALIENS. Rome, 28 février.

JUSTE RÉPARATION. Rio-de-Janeiro, 28 février.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE. Li Hung-Tchang.

LES SCANDALES ITALIENS. Rome, 28 février.

LES SCANDALES ITALIENS. Rome, 28 février.

ECHOS ET NOUVELLES. M. Félix Faure et les Artistes.

LES SCANDALES ITALIENS. Rome, 28 février.

Le colis s'étant défilé, deux employés, les nommés Barromée et Castellani...

TERRIBLE DRAME DANS UN PORT. Trois morts. — Cinq blessés.

POIGNÉE DE NOUVELLES. L'ex-impératrice Eugénie doit prochainement quitter Gênes.

UNE COURSE ORIGINALE. M. Wiant, demeurant quai de Halage...

CONGRÈS D'ENTOMOLOGIE. Ce Congrès s'est ouvert hier à Paris...

NOS VIGNOBLES. Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le directeur.

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

ron 807 millions de francs. On peut dès lors prévoir le moment où cette production annuelle atteindra le milliard.

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

rer, le cas échéant, que de vouloir l'égaler et se laisser surprendre par lui.

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

LA PRODUCTION DE L'OR. Les économistes sceptiques et découragés prétendent que l'humanité, civilisée...

Lyon et la Région Les Sports SOCIÉTÉ DE TIR DE LYON

MATCH DE FOOT-BALL RUGBY AU PARC DE BONNETERRE

COURSES SUR « HOME-TRAINER »

LA BICYCLETTE DANS L'ARMÉE

NOS VIGNOBLES

LA PRODUCTION DE L'OR

BOURSE DE LYON (SOIR) 3 1/2, 103.12, 3 1/4, 101.80, Extérieure, 77.20, Italien, 87.80, Crédit Lyonnais, 83.00, Banque Ottomane, 702.50, Autrichien, 818.12, Lombards, 241.87, Nord-Espagne, 113.75.

Chronique locale Bulletin météorologique (5 h. soir)

LA BICYCLETTE DANS L'ARMÉE

NOS VIGNOBLES

LA PRODUCTION DE L'OR

LA PRODUCTION DE L'OR

LA PRODUCTION DE L'OR

LA PRODUCTION DE L'OR

La construction des égouts pour l'écoulement des eaux est réservée pour l'année 1895.

Nouvelles universitaires. Ont été nommés assesseurs de nos quatre Facultés :

Succession en déchéance. L'officiel publie la liste des successions en déchéance des personnes mortes en Algérie.

Société des Amis de l'Université. Dimanche prochain, 3 mars, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, M. Bérthélemy, professeur, a donné une conférence.

Au camp de Sathonay. Hier matin, à six heures trente, un bataillon du 1er régiment d'infanterie a quitté le camp de Sathonay pour se rendre au fort de Vanciac.

Pour Madagascar. Un détachement composé de trois sous-officiers, deux brigadiers et dix-neuf soldats du 1er escadron de train des équipages a quitté notre ville à destination de Montauban.

Au camp de Sathonay. Hier matin, à six heures trente, un bataillon du 1er régiment d'infanterie a quitté le camp de Sathonay pour se rendre au fort de Vanciac.

est alors avancé et a déclaré qu'au moment où il se disposait à ouvrir la porte de son atelier, il a été assailli par le nommé Brun qui l'a frappé de coups de poings à la tête et a réussi à lui enlever son portefeuille.

Accident de voiture. Hier soir, à deux heures, le nommé Joly, habitant rue de Dijon, 7, conduisant une voiture chargée de plusieurs caisses de lait, lorsqu'en passant place Tolozan, l'essieu de la voiture s'est rompu et plusieurs caisses se sont brisées.

Tentative de suicide. Mme Tranchand, tenant un hôtel rue de la Pyramide, 24, ayant remarqué que son cuisinier, le nommé D. C. s'était enfermé dans sa chambre et qu'une forte odeur de charbon sortait de la fenêtre, est allée déclarer le fait au poste voisin.

Les gardiens se sont immédiatement rendus à l'hôtel et ont enfoncé la porte de la chambre où ils ont trouvé D. C. couché sur son lit, et dans un état de complète insensibilité.

Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, Lyon.

A nos lecteurs. Il nous semble à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes sujettes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions.

Le Gaiacol Depoulet est véritablement précieux pour combattre les funestes effets des bronchites et du froid. Ce bon médicament calme très bien la toux, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe tout en parfumant l'haleine et assainit les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. Dépôt général : Ancienne Pharmacie Lardot, place des Jacobins, 1, Lyon.

COMMUNICATIONS DIVERSES. Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon. Séance générale, vendredi 1er mars, à 8 heures, au local de la gymnastique au lycée Ampère.

M. G. L. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir chez M. Clément Imbert, garçon d'écurie, 3, rue Grange-de-la-Croix. Les dégâts sont peu importants.

Un feu de cheminée s'est déclaré au boulevard Valbœuf, chez Mme Veuve Tardy. Il a été éteint en peu d'instants.

Le cadavre du nommé Victor Kehrer, décédé dans son domicile rue de la Bourse, 5 et qui était sans ressources a été transporté à l'hôpital.

Roanne. — La grève des tisseurs. Le nombre des ouvriers congédiés à la suite de la grève apparaît aujourd'hui plus considérable qu'au premier abord de la reprise du travail.

Le Conseil a émis un vœu concernant d'importantes modifications à apporter à l'horaire des trains de Roanne à Paray et de Chalon à Roanne.

Cherbourg. — Conseil municipal. Le Conseil a approuvé les plans et devis des travaux de reconstruction de la mairie.

ISÈRE. Saint-Jean-de-Bouray. — Bain froid. M. de Nantoin, de passage ici, après avoir diné à l'hôtel César, alla se baigner dans la fontaine sur la place publique lorsqu'il glissa si malencontreusement sur les verges qu'il tomba au milieu du bassin. Il en a été quitte pour un bain glacé.

M. Mommessin et Chassy sont nommés adjudicataires de ce nouveau barrage en remplacement de MM. Larue et Faget.

Paris, 28 février. BOURSE DU BOULEVARD. 3 0/0, 103.15; Extérieure, 77.18; Turc, C. 29.67; Turc, D. 26.90; Banque Ottomane, 702.91; Rio, 321.25; Beers, 529.37; Alpines 188.12; Robinson, 221.87; Randfontein 30; Huanchaca 160; Geldenhuys 105.87; Langlaagte, 118.75; Simmer, 315. Ferme.

MARCHÉS. Cours comestibles. — Paris, 28 février. Halles de colza; tendance hausse; courant 52.25, mars 51.50, 4 de mars 52.70, 4 de mai 48.50.

Paris, 28 février. Dernière Heure. A l'Élysée. Le président de la République et Mme Félix Faure ont donné dans la soirée un dîner en l'honneur des membres des bureaux des deux Chambres.

La table dressée dans la grande salle des fêtes comprenait cent couverts environ.

Mme Félix Faure portait une robe de velours noir brodée de perles clair de lune; sur sa tête s'élevait un diadème de diamants.

Mme Lucie Faure portait une robe de satin blanc garnie de guipure et de pailillons d'argent.

Mme Félix Faure avait à sa droite M. Challemel-Lacour, à sa gauche M. Brisson. Le président de la République avait à sa droite M. Ribot.

Une réception brillante, à laquelle ont surtout pris part les membres du Parlement, a suivi le dîner.

Les Scandales. L'expert Floxy examine, paraît-il, actuellement les livres de comptabilité d'un journal qui est l'objet d'une information judiciaire. On ne désigne pas ce journal.

Les Fêtes de Kiel. Le Courrier du Soir croit que le gouvernement n'a pris encore aucune résolution concernant l'invitation qui lui a été adressée pour l'inauguration du canal de Kiel.

L'escadre italienne ira en juin prochain dans la Baltique où elle assistera à l'inauguration du canal de Kiel.

Washington. — M. Bissell, ministre des postes et télégraphes, a donné sa démission. On croit que M. Wilson, l'auteur du tarif douanier, lui succédera.

DEPARTEMENTS

RHONE. Villefranche. — Arrêtation. — Un soi-disant tapissier, sans domicile fixe, nommé Angelo Moutin, a été arrêté aujourd'hui pour vagabondage.

Bellevalle. — Fausse monnaie. — Il est bon de mettre en garde les commerçants contre les tentatives de jeu de garçons qui essayent de faire passer des pièces de 0.02 nettoyées à l'eau forte pour des pièces d'or.

Neuvillle-sur-Saône. — Concert. — Dimanche 3 mars, à 2 heures, concert à la salle de l'Opéra, donné par des artistes Lyonnais bien connus. A 8 heures, bal offert par la famille de Neuvillle.

Cours. — Accident de machine. — Hier matin, au moment où l'usine Berland, Dusseret et Schlorf allait se mettre en mouvement, une poulie de transmission s'est subitement brisée en projetant d'énormes éclats de fer et de fonte dans toutes les directions.

Le Carnaval. — Dans la soirée d'hier, le Carnaval a été assez mouvementé. Beaucoup de promeneurs dans les rues. Remarqué des déguisements très réussis.

LOIRE. Saint-Étienne. — Un ivrogne égaré. — Hier soir, vers quatre heures, trois camions stationnés pour le transport des débris, ont été renversés, causant de graves dommages.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir chez M. Clément Imbert, garçon d'écurie, 3, rue Grange-de-la-Croix. Les dégâts sont peu importants.

Un feu de cheminée s'est déclaré au boulevard Valbœuf, chez Mme Veuve Tardy. Il a été éteint en peu d'instants.

Roanne. — La grève des tisseurs. Le nombre des ouvriers congédiés à la suite de la grève apparaît aujourd'hui plus considérable qu'au premier abord de la reprise du travail.

Le Conseil a émis un vœu concernant d'importantes modifications à apporter à l'horaire des trains de Roanne à Paray et de Chalon à Roanne.

Cherbourg. — Conseil municipal. Le Conseil a approuvé les plans et devis des travaux de reconstruction de la mairie.

ISÈRE. Saint-Jean-de-Bouray. — Bain froid. M. de Nantoin, de passage ici, après avoir diné à l'hôtel César, alla se baigner dans la fontaine sur la place publique lorsqu'il glissa si malencontreusement sur les verges qu'il tomba au milieu du bassin. Il en a été quitte pour un bain glacé.

M. Mommessin et Chassy sont nommés adjudicataires de ce nouveau barrage en remplacement de MM. Larue et Faget.

Paris, 28 février. BOURSE DU BOULEVARD. 3 0/0, 103.15; Extérieure, 77.18; Turc, C. 29.67; Turc, D. 26.90; Banque Ottomane, 702.91; Rio, 321.25; Beers, 529.37; Alpines 188.12; Robinson, 221.87; Randfontein 30; Huanchaca 160; Geldenhuys 105.87; Langlaagte, 118.75; Simmer, 315. Ferme.

MARCHÉS. Cours comestibles. — Paris, 28 février. Halles de colza; tendance hausse; courant 52.25, mars 51.50, 4 de mars 52.70, 4 de mai 48.50.

Paris, 28 février. Dernière Heure. A l'Élysée. Le président de la République et Mme Félix Faure ont donné dans la soirée un dîner en l'honneur des membres des bureaux des deux Chambres.

La table dressée dans la grande salle des fêtes comprenait cent couverts environ.

Mme Félix Faure portait une robe de velours noir brodée de perles clair de lune; sur sa tête s'élevait un diadème de diamants.

Mme Lucie Faure portait une robe de satin blanc garnie de guipure et de pailillons d'argent.

Mme Félix Faure avait à sa droite M. Challemel-Lacour, à sa gauche M. Brisson. Le président de la République avait à sa droite M. Ribot.

Une réception brillante, à laquelle ont surtout pris part les membres du Parlement, a suivi le dîner.

Les Scandales. L'expert Floxy examine, paraît-il, actuellement les livres de comptabilité d'un journal qui est l'objet d'une information judiciaire. On ne désigne pas ce journal.

Les Fêtes de Kiel. Le Courrier du Soir croit que le gouvernement n'a pris encore aucune résolution concernant l'invitation qui lui a été adressée pour l'inauguration du canal de Kiel.

L'escadre italienne ira en juin prochain dans la Baltique où elle assistera à l'inauguration du canal de Kiel.

Washington. — M. Bissell, ministre des postes et télégraphes, a donné sa démission. On croit que M. Wilson, l'auteur du tarif douanier, lui succédera.

Pour Madagascar

Toulon, 28 février. Le port a terminé dans la soirée le chargement du matériel. Le chargement de la flottille fluviale de Madagascar qui sera emporté par le steamer anglais Brisburn.

Terrible Catastrophe. New-York, 28 février. A la suite d'un choulout qui s'est produit aux mines de Cervillos, vingt-cinq cadavres horriblement mutilés ont été remontés à la surface.

Le Procès Giolitti. Rome, 28 février. M. Giolitti, interrogé par le juge d'instruction, a déclaré qu'il entendait répondre seulement devant la haute cour de justice, au sujet de sa conduite comme ministre, à propos du pli relatif aux documents de la Banque Romaine, dont la Chambre a décidé la publication.

Le juge a remis les pièces du procès au ministère public, afin que celui-ci donne son avis sur l'exception d'incompétence soulevée par M. Giolitti, et sur laquelle la cour de cassation aura ensuite à statuer.

Sinistre maritime. Ostende, 28 février. Une barque de pêcheurs de nationalité française, probablement de Trouville, s'est échouée sur la plage; elle contenait trois matelots morts.

Double assassinat et suicide. Bruxelles, 28 février. A Verviers, un sergent de la ligne a tué aujourd'hui une jeune femme avec laquelle il avait eu des relations; il a puis il s'est brûlé la cervelle.

L'enquête sur les Conventions. Paris, 28 février. La commission des Conventions a entendu aujourd'hui M. Raynal sur les points suivants :

1° Conditions dans lesquelles avait été établi le texte des conventions passées avec les Compagnies d'Orléans et du Midi;

2° Date à laquelle M. Raynal avait connu l'interprétation donnée par ces Compagnies aux articles 13 et 14 de leurs conventions;

3° Certains passages des dépositions de MM. Aucoq, Boutillier, Menche, de Loince, etc.;

4° Sur la signification de l'expression « consolidation des résultats acquis » que M. Raynal avait employée;

5° Imputations portées ce matin à la tribune par M. Jourde, etc.

M. Raynal sur ces divers points, a repris et précisé ses réponses antérieures; il a renouvelé dans une forme plus catégorique son affirmation que jamais il n'était entré dans sa pensée d'accorder aux Compagnies d'Orléans et du Midi une garantie d'intérêt au-delà de 1914; que le conseil, ni au cours des négociations ni dans l'intervalle écoulé entre le vote des conventions par la Chambre et la discussion du Sénat, ni avant le compte rendu aux assemblées d'actionnaires, rien n'avait pu lui faire supposer que les Compagnies d'Orléans et du Midi attachaient aux articles qui ont fait l'objet du litige un sens différent de celui qu'il y attachait lui-même; que rien d'ailleurs, dans la situation de ces Compagnies en 1883, ne pouvait justifier une prétention semblable.

LES TROUBLES DE CUBA. Madrid, 28 février. Une expédition de filibusters. Le ministre d'Espagne a reçu de Key-West (Floride) une dépêche annonçant l'organisation et le départ prochain pour Cuba d'une expédition de filibusters.

Le télégramme ajoute qu'en raison de l'absence du bateau garde-côtes ordinairement de service à Key-West, le départ de cette expédition ne saurait être empêché.

Proclamation de l'état de siège. Un télégramme de la Havane informe qu'en raison de la continuation des troubles le gouvernement a proclamé l'état de siège dans les provinces de Santiago et Malanzas. La tranquillité règne dans les autres parties de l'île; les différents partis politiques ont promis leur concours au gouverneur.

Défaites des insurgés. Une dépêche officielle de la Havane annonce que les forces du gouvernement ont battu une bande d'insurgés à Malanzas. Le chef de bande Manuel Garcia, surnommé Roi des Campos a été tué.

L'insurrection de séparatistes qui avait éclaté dans la ville de Baïre est complètement réprimée.

Menus faits. PARIS. — Les huit cents ouvriers en bicyclettes de la maison Rochet qui s'étaient mis en grève en exigeant le renvoi d'un contre-maître, ont décidé dans la soirée de persister à faire grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction.

CAHAIS. — Le vapeur anglais Annie Ainsley, venant de Bilbao à Cahais avec un chargement de minerais ayant été saisi par des hommes d'équipage, s'est échoué. Les tentatives faites jusqu'à présent pour le renflouer ont été inutiles.

NICE. — Un inspecteur de police s'est suicidé d'un coup de pistolet dans le commissariat à la suite de la découverte d'un détournement.

Un surveillant du lycée de Nice a été arrêté comme pick-pocket pendant la bataille de fleurs.

LONDRES. — L'influence continue de sévir; trois cents employés du Post-Office sont malades.

Lord Rosebery va mieux, malgré ses insomnies.

Sir Balfour est complètement rétabli.

SPÉTERSBOURG. — Les troubles universitaires continuent de sévir; on dit que les autorités assaiées plusieurs centaines d'étudiants que la police a dû disperser.

Washington. — M. Bissell, ministre des postes et télégraphes, a donné sa démission. On croit que M. Wilson, l'auteur du tarif douanier, lui succédera.

BERLIN. — Suivant la Gasette de Cologne, le czar Nicolas a nommé le prince Lobanoff, actuellement ambassadeur de Russie à Vienne, au poste de ministre des affaires étrangères.

VIENNE. — L'empereur François-Joseph a eu ce après-midi une assez longue conférence avec le maréchal Martinez Campos.

ROME. — Une tempête de neige sévit dans les Apennins; elle a interrompu les communications télégraphiques avec Venise, Marseille, Berlin, Vienne et Londres.

Des barques ont fait naufrage à l'entrée du canal de Rimini, il y a cinq jours.

FIN DU SERVICE DE NUIT. BOURSE DE LYON du 28 février 1895.

Table of stock market data for Lyon, including sections for FONDS D'ÉTAT, VALEURS au comptant, and ACTIONS.

BOURSE DE PARIS du 28 février 1895.

Table of stock market data for Paris, including sections for VALEURS à terme, VALEURS au comptant, and NEW-YORK.

CHANGES ORIENTAUX. En sterling.

Table of exchange rates for various locations including Shanghai, Hong-Kong, Yokohama, etc.

NEW-YORK. Argent en barre (Lince) 60 cents 1/2.

CHANGES ORIENTAUX. En sterling.

Table of exchange rates for various locations including Shanghai, Hong-Kong, Yokohama, etc.

LES TROUBLES DE CUBA. Madrid, 28 février. Une expédition de filibusters.

Le télégramme ajoute qu'en raison de l'absence du bateau garde-côtes ordinairement de service à Key-West, le départ de cette expédition ne saurait être empêché.

Proclamation de l'état de siège. Un télégramme de la Havane informe qu'en raison de la continuation des troubles le gouvernement a proclamé l'état de siège dans les provinces de Santiago et Malanzas.

Défaites des insurgés. Une dépêche officielle de la Havane annonce que les forces du gouvernement ont battu une bande d'insurgés à Malanzas.

L'insurrection de séparatistes qui avait éclaté dans la ville de Baïre est complètement réprimée.

Menus faits. PARIS. — Les huit cents ouvriers en bicyclettes de la maison Rochet qui s'étaient mis en grève en exigeant le renvoi d'un contre-maître, ont décidé dans la soirée de persister à faire grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction.

CAHAIS. — Le vapeur anglais Annie Ainsley, venant de Bilbao à Cahais avec un chargement de minerais ayant été saisi par des hommes d'équipage, s'est échoué.

NICE. — Un inspecteur de police s'est suicidé d'un coup de pistolet dans le commissariat à la suite de la découverte d'un détournement.

Un surveillant du lycée de Nice a été arrêté comme pick-pocket pendant la bataille de fleurs.

LONDRES. — L'influence continue de sévir; trois cents employés du Post-Office sont malades.

Lord Rosebery va mieux, malgré ses insomnies.

Sir Balfour est complètement rétabli.

ÉLORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié à attractions, élan, acrobates.

SCALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h, spectacle varié.

GRAND CIRQUE DE SINGES. — Tous les jours, à 8 h, 1/2 du midi. — Spectacle d'un genre tout à fait nouveau. — Tous les jours à 8 h. 1/2 du soir.

NOUVEAU GUIGNON, 8, rue Paul-Bert. — À 7 heures, Lohengrin, parodie.

PANORAMA DE BAPAUME. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

THÉÂTRE GUIGNON, Passage de l'Arque. — Tous les soirs, spectacle varié.

TOUX — BRONCHITES ANGINES — LARYNGITES GROUP — INFLUENZA. GUÉRISON PAR LES PASTILLES BONNET.

Les récentes expériences scientifiques ont démontré que ces Pastilles sont supérieures à tous les remèdes connus pour se préserver et guérir les maladies de la gorge et des voies respiratoires.

Dépôt général à Lyon : Pharmacie BEHTRAND, 21, place Bellecour, et dans toutes les Pharmacies. (Prix : 3 fr. la boîte, franco par poste).

CONDITION DES SOUS LYON, le 28 février 1895.

Table showing market conditions for various commodities like Organs, Trams, etc.

Naissances. Premier arrondissement. — Néant.

Deuxième arrondissement. — Hové-Josserand Marie, f. quat. Tilsitt, 1. — Vignat Marie, f. rue Châtelain, 11. — Picard Louise, f. et Picard Louis, m. rue Pont Neuf, 4. — Debernard Julie, f. quai Perrache, 10. — Blanchon Marie, f. place Bellecour, 8. — Prat Louise, f. rue Petit, n° 6.

Troisième arrondissement. — Liffier Honorine, f. rue Marseille, 22. — Grand Victor, m. rue Sbastien-Guyon, 100. — Minala Léon, m. rue Créqui, 22. — Fériet Julie, f. rue Bonnel, 18.

Quatrième arrondissement. — Pignat Antoine, f. et Pignat Marie, f. rue Croix, 7. — Cinquième arrondissement. — Raton Marie, f. place Aupiais-Ducloux, 4. — Martin Aurélien, m. rue Pyramide, 5. — Benon Jean, m. rue Pyramide, 57.

Sixième arrondissement. — Charret Malvina, f. rue Massena, 71. — Bertrand Charles, m. rue rue Guvier, 37.

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES. Premier arrondissement. — Pierreux Marie, s. p., 22 ans, rue des Chartroux, 10, f. 5 h. — Vve Vautaret, née Brande, comestique, 63 ans, rue du Commerce, 46, f. 2 h.

Deuxième arrondissement. — Hautville Jean, journaliste, 62 ans, H.-D., f. 7 h. — Rolland Jean, carrier, 35 ans, H.-D., f. 8 h. — Rolland Marie, f. 13 ans, H.-D., f. 9 h. — Figeard Claude, employé, 73 ans, H.-D., f. 3 h. — Royer Michel, carrier, 61 ans, H.-D., f. 4 h. — Magas Étienne, officier en retraite, 61 ans, rue Henri IV, 7, f. 9 h. — Ravier de Magny Émile, ancien magistrat, 75 ans, rue St-Hippolyte, 2, f. 9 h. — Vve Lempereur, née Crozet, s. p., 83 ans, rue Vve Lempereur, 11, f. 11 h. — Groul Louis, soldat, 25 ans, hôpital militaire, f. midi. — Durand Jean, s. p., 52 ans, rue Remparts-d'Alban, 25, f. 1 h. — Layat François, sol. at., 25 ans, hôpital militaire, f. 2 h. — Vve Gruel, née Dusserre, s. p., 75 ans, rue Martin, f. 2 h. — Vve Peltrem, née Gratiaud, concierge, 63 ans, rue Palais-Grillet, 22, f. 4 h.

Troisième arrondissement. — Louis Guin, sans profession, 33 ans, cours Gambetta, 331, f. 10 h. — Vve Laidreau, née Naudet, sans profession, 65 ans, chemin de Barraban, 75, f. midi. — Vve Veille, née Meymann, sans profession, 70 ans, quai de Guillebert, 13, f. 2 h. — Joseph Durand-Bourrat, journaliste, 53 ans, rue d'Aubigny, 7, f. 4 h. — Vve Tranchand, née Tranchand, sans profession, 75 ans, rue Combes-Cert, 5, f. 8 h. — Jean-Pierre Galliard, sans profession, 63 ans, rue Combes-Cert, 29, f. 8 h.

Quatrième arrondissement. — Pierre Isard, sans profession, 85 ans, rue de l'Écluse, 43, f. 9 h. — Vve Gallet, née Blondel, f. 63 ans, rue de l'Écluse, 13, f. 9 h.

Cinquième arrondissement. — Eugène Beugnot, bijoutier, 27 ans, montée de l'Observance, 3, f. 8 h. — Quinquandon, rentière, 75 ans, rue Forcalquier, 15, f. 10 h.

Sixième arrondissement. — Epouse Viger, née Roy, sans profession, 52 ans, avenue de Saxe, 27, f. 4 h. — Marie Sibert, 50 jours, cours Lafayette, 363, f. 2.

Compagnie Transatlantique. DÉPARTS DE MARSEILLE. Eugène Perrier, cap. Lota, 28 février, midi 30, pour Alger (rapide).

Ville-de-Tunis, cap. Constant, 1er mars, 4 h. soir, pour Tunis (rapide).

Ville-d'Oran, cap. Deschaille, 1er mars, 4 h. soir, pour Philippeville, Marseille.

Lou Cellier, cap. Bastiani, 2 mars, 4 h. m., pour Saint-Louis.

General-Cham, cap. Lelanchon, 3 mars, midi 30, pour Alger (rapide).

Isaac-Perrère, cap. Mariotti, 2 mars, 4 h. soir, pour Oran (rapide).

Ville-de-Bône, cap. Durlan, 4 mars, 6 h. soir, pour Bône, Marseille.

S'adresser pour passages, etc., 7, pl. des Terreaux.

Le Gérant : MARIE COLLOMBET.

Imprimerie et sténo-typographie de l'Union, 17, place des Terreaux et 2, rue Valbœuf.

Machines rotatives Marinoni, 15000 caractères à l'heure. — Moteurs à gaz Farca et Cie à Lyon.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 1^{er} mars 1895 N° 27

Raymond Meyreuil

PAR GEORGES DE LYS

— Donnez, dit simplement Magdeleine, et soyez en paix. Je sais à qui cette lettre était adressée. — Merci, dit la mourante, c'est une grande consolation pour moi de savoir que...

preuve nécessaire pour établir la nullité du mariage? Il fallait donc la conserver. D'un autre côté, peut-être contenait-elle de nouveaux secrets qui blessaient plus profondément le cœur de Raymond? Magdeleine passa une partie de la nuit, flottant d'une résolution à l'autre.

proie à d'horribles convulsions qui, en peu d'heures, le tuèrent dans mes bras!... « Mon amour était déjà puni comme un criminel; la mort de mon fils m'apparaissait comme un châtiement d'en haut. Devant ce petit corps j'ai juré de rester pure, et je l'ai fait dès lors pour ne pas me parjurer.

lait devant cet écrit de la mourante. Un violent désespoir s'empara de Magdeleine. S'être sacrifiée une première fois, avoir pitié sur son cœur, puis voir ses espérances ne renaitre que pour les perdre de nouveau! Ah! quand elle songeait aux épreuves passées, aux larmes qu'elle avait versées pour arriver au renoncement, quand elle se remémorait les angoisses de la cérémonie du mariage et du départ d'Huberte avec l'homme qu'elle aimait par dessus tout elle se sentait défaillir.

son amour pour le sacrifier encore une fois. Alors, dans le paroxysme de sa douleur, hors d'elle-même, emportée par un mouvement de passion irrésistible, elle approcha le papier fatal de la flamme: il se consuma rapidement et tomba sur le carreau, tranchant d'une tache noire, dans la clarté de la chambre... Une révolution subite s'opéra dans l'esprit de Magdeleine; comme le cadavre de la victime semble accuser son meurtrier, ces cendres noires lui étaient un remords et voulait se débarrasser de ces vestiges qui semblaient lui reprocher son crime, elle se leva précipitamment pour jeter au vent ces cendres accusatrices.

Ne songeant plus à son amour, mais au malheur qu'elle avait voulu causer, elle n'eut qu'une pensée: réparer sa faute; et, dans un grand élan de repentir, elle se promit d'aller, dès le lendemain, tout avouer à ses amis, dit-elle en mourant de confusion. Mais à son réveil, elle se heurta à une pensée qui la terrifia: afin d'expliquer sa conduite elle serait obligée d'avouer son amour pour Raymond; si elle devait innover sa passion, elle voulait au moins en conserver la pudeur; et, butée à ce nouvel obstacle, sa résolution se brava; quand elle fut en présence de ses amis son courage s'effondra et elle se renferma dans le mutisme le plus complet. Elle remit son amour à plus tard, mais à mesure que le temps s'écoulait, la fausse honte s'empara d'elle plus étroitement; et elle continuait à se taire.

Les Annonces légales, judiciaires et Avis divers sont reçus aux bureaux du journal, 7, place des Terreaux, 7

AVIS POUR DETTES

M. Eynard Jean, restaurateur, rue Casimir-Perier, 13, prévient le public qu'il ne reconnaîtra aucune dette que pourrait contracter Mme Philéline Douillet, son épouse, qui a quitté le domicile conjugal.

LE CONCENTRÉ

Maggi logo and text: en flacons donnant une saveur exquise à tout potage est à recommander à toute ménagère économique! En vente chez SAINT-BONNET, 12, place Saint-Paul.

A Vendre

ANCIENNE USINE 1 kil. de gare, force motrice constante, 70 chevaux, pouvant être portée à 100, hangar 600 m. c., facil. paiement. Ecrite D. R., poste restante, La Chambre (Savoie).

LA RÉUNION INDUSTRIELLE AG contre l'INCENDIE 29, Rue de Richelieu, PARIS. La Société demande des Courtiers, Agents et inspecteurs particuliers dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. FORGES, ÉLECTRICITÉ.

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à l'année meublés ou non 40, Chemin Saint-Maximin LYON-MONPLAISIR

Une Fabrique d'huiles d'olive

demande Représentants sérieux visitant l'épicerie à Lyon et dans les environs. Offres à M. Dervieux, agent principal à St-Fons (Rhône).

NE PRENEZ PAS LA PEINE

de chercher vos chambres ou appartements meublés. Allez ou écrivez à l'Agence de location « Lyon-Logements », 4, rue Fierres-Cornille, à côté de la place Morand. — Adresses et renseignements gratuits. — Recherches à forfait d'appartements vides et sous-location.

Exposition de Lyon 1894 logo and text: Grande Laiterie et Crèmerie DE BELLECOUR 25, rue Gasparin et rue Simon-Maupin, 2 LAIT STÉRILISÉ pour les enfants élevés au biberon et les malades SYSTÈME PASTEUR

Suprême Régénérateur Des cheveux et de leur couleur ROYAL SAVIOUX Seul recolorant ne poissant pas CHEZ TOUS LES COIFFEURS

Suprême APERITIF DIGESTIF CHABLY QUINA JAUNE TIRÉ & VINS FRANÇAIS VENTE EN GROS: C. DESPLAQUE, LYON

DEMANDEZ LE NOUVEAU LYON Dans tous les kiosques

LYMPHATISME HUILE DE POURTAL A L'EUCALYPTOL

VÉRITABLE HUILE DE FOIE DE MORUE MÉDICINALE PURE (Désodorisée), DÉPURATIVE ET RECONSTITUANTE. Admise et expérimentée avec succès dans les hôpitaux, les Praticiens les plus éminents lui ont reconnu des propriétés essentiellement antiscabieuses, antibacillaires et microbicides.

RACHITISME DÉPOT: Pharmacie BASSET, LYON. — 9, place des Terreaux, 9. — LYON

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE OREZZA LA PLUS RICHE EN FER, MANGANESE ET ACIDE CARBONIQUE Sans rival pour la guérison de ANÉMIE, CHLOROSE, FIÈVRES, GASTRALGIES et des maladies provenant de l'Appauvrissement du Sang L'EAU d'OREZZA, renfermant le fer, sous la forme la plus assimilable est supportée par les estomacs les plus délicats. Indispensable aux convalescents et aux personnes dont les digestions sont pénibles. Administration: 131, Boulevard Sébastopol, Paris

QUINA-LAROCHE Bi-Phosphaté Recommandé aux Femmes enceintes et aux Nourrices, dont il soutient les forces; il facilite le Service de la Dentition et le Développement des Enfants. Il combat le Rachitisme ou Ramollissement des Os; il aide la Nutrition; prévient les Engorgements ganglionnaires, la Scrofule et les Sueurs des Phthisiques. Paris, 22 et 19, rue Drouot, et les Pharmacies.

APPAUVRISSEMENT DU SANG PALES COULEURS ANÉMIE PILULES POURTAL Fer et Colombo Toniques et reconstituants (3 francs le flacon) CHLOROSE Seule préparation ferrugineuse, tonique, reconstituante et antidiarrhéique, immédiatement assimilable, d'une absorption complète et intégrale, n'occasionnant jamais ni constipation, ni troubles gastriques. — Le Colombo y excite l'appétit, régularise les fonctions des voies digestives, assure la tolérance absolue du fer et favorise la prompt régénération du sang. (Nomb. attest. Médic.). Pourtal, Pharmacien-Chimiste, 1^{re} classe, Nîmes et toutes Pharmacies. DÉPOT: Pharmacie BASSET, LYON. — 9, Place des Terreaux. — LYON

Maison J. BADOUD & Cie

217, 219, 221, 223, r. de Vendôme et rue Vaudrey, 43 LYON (Guillotière)

Nous sommes heureux d'annoncer à notre nombreuse clientèle que les principales maisons d'épicerie et de Comestibles continueront à vendre nos vins rouges et blancs, en bouteilles cachetées, aux prix suivants:

Table with 2 columns: VINS ROUGES, VINS BLANCS. Rows include Cachet bleu, marron, rouge, Cachet vert, jaune, orange with prices.

Grand Choix de Bordeaux, Beaujolais, Bourgeois EN FUTS ET EN BOUTEILLES SPÉCIALES La Maison livre au commerce de gros des Vins de sa récolte, depuis 15 fr. l'hectolitre et au-dessus.

Tous nos vins sont garantis naturels

EAU DES SŒURS MARTHE-LAURE

Composition aromatique Lotion unique pour le soin de la chevelure. Enlève les pellicules, arrête instantanément la chute des cheveux et les font pousser.

ENTREPOT GÉNÉRAL: LYON, 54, RUE SAINT-JEAN, LYON

12, Rue Vieille-Monnaie, LYON

PLANTS GREFFÉS, MONDEUSE ET GAMAYS

Sur Riparia, Solonis, Jacques BOUTURES DIVERSES MURAT, viticulteur à Bordolan, Villefranche (Rhône)

CHOCOLAT EXPÉDITIF GUÉRIN-BOUTRON

0.15 et 0.20 la Table DOUBLE INSTANTANÉMENT — QUALITÉ GARANTIE

JEUNE HOMME

instruit, très au courant de la comptabilité et de la correspondance commerciale, pouvant fournir les meilleurs références, demande emploi dans maison de commerce de Lyon.

Ecrite: Ed. D., bureau du journal.

On Demande

de bons greffiers et de bons attachés. S'adresser chez M. Ch. Delhaire, château du Donjon, à St-Yrand, canton du Bois-d'Oingt (Rhône).

Pour Genève, un employé ayant la pratique des affaires contentieuses et de la correspondance. Ecrite sous A 155 à Haasenstein et Vogler, Genève.

MÉNAGE sérieux pour garder propriété et château aux environs de Paris. Bons appointements, chauffé, éclairé, logé, droit de chasse. Ecrite à M. Marcelle, 21, rue d'Ankouni, Paris.

Première ouvrière modeste expérimentée pour belles modes, est demandée. Modes Parisiennes, rue du Lac, 33, Vevey (Suisse).

Associé On demande associé à industrie pleine activité. Bén. 25,000 fr. Pot. app. Paris. Ecrite: Bellan, 37, r. Poissonnière, Paris.

PAPIERS PEINTS

Dans tous les genres B. COLIN 7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux LYON

Décorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devant de cheminée.

Excellent affaire dans maison de v. pour un jeune homme disposant de 10,000 fr. — S'adresser à M. David, 7, rue de la Michodière, Paris.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 1^{er} mars 1895 N° 28

PARADIS PERDU

PAR JULES MARY

Et la première pensée qui lui vint fut de défendre l'accusé. Il était avocat. Il mettrait à la défense tout son amour pour Gillette; et il le savait assurément. Deux ou trois jours après l'arrestation du docteur, il s'en vint à Cerdon et alla trouver la jeune fille.

attendu Renaudière quand il était venu pour le provoquer. C'était là aussi que Gillette, ce même jour, était entrée, ayant une grande joupée dans ses bras. Elle avait parlé à Villadon, et lorsque le comte était parti, elle lui avait bien recommandé d'embrasser son petit ami des Bergereaux.

— Impossible? Pourquoi? Ne le croyez-vous pas innocent? — Elle pâlit. Elle a failli se trahir. Elle a failli trahir son père, de la culpabilité duquel elle n'a aucun doute. En une seconde, elle réfléchit qu'elle ne peut pas avouer ainsi à ce jeune homme, le crime du médecin... Elle réfléchit qu'il faut feindre, au contraire, l'absolue certitude de son innocence, afin de faire entrer la conviction dans l'âme d'André. Elle réfléchit que, coupable ou non, elle n'a pas le droit de s'opposer à ce que l'on sache son père... Non pas qu'elle se sente de la pitié pour Renaudière! Non.

André reprit: — Dans tous les cas, s'il existe pour mon père des raisons secrètes qui le poussent à refuser son consentement, ces mêmes raisons ne peuvent exister dans l'affaire qui nous préoccupe. Je suis convaincu, comme vous-même, de l'innocence de votre père. Il y a là une erreur déplorable; la justice en commet quelquefois. Il est possible que le juge d'instruction rende bientôt une ordonnance de non-lieu; mais il se peut également que votre père soit amené justes contre lui paraissent suffisantes pour motiver une accusation. Je le défendrai, dans ce dernier cas, et je le sauverai.

— Je vais être obligée de raconter à ma mère que mon père s'absente pour quelques jours. Ses absences, pour ce moment, étaient assez fréquentes, pour que ma mère ne s'étonne pas de celle-ci. Seulement mon père m'écrivait toujours, pendant qu'il était parti, une ou deux fois. Le service que je voudrais vous demander serait de prier mon père de m'écrire, datant sa lettre de Blois, d'Orléans ou de Paris, peu importe. Cette lettre, André, vous l'envoyez soit à l'un de vos amis de Paris, de Blois ou d'Orléans, sous double enveloppe. Vous me la mettez à la poste dans une de ces trois villes, dont elle portera le nom sur le timbre de la levée.

lui-même, amena la conversation sur cet événement. Ils en parlèrent longtemps, sans que le jeune homme se décidât à faire connaître à son père quelles étaient ses intentions. — Il fallait pourtant. Quelle crainte le retenait? Pourquoi se disait-il tout au fond de son cœur, que le comte ne verrait pas avec plaisir cette résolution?... Il se souvenait de la scène violente survenue entre son père et lui, quand il avait avoué son amour pour Gillette. Jamais il n'aurait vu, comme ce jour-là, pareille haine briller dans les yeux de Villadon. Il n'aurait pas osé tout dire à Gillette, tout à l'heure. Il ne connaissait pas les motifs mystérieux qui avaient dicté l'impitoyable refus du comte. Mais ce qu'il avait décelé au grand jour de cette discussion, c'est que Renaudière et Villadon se haïssaient mortellement!...